 

**Nouvelles ressources et technologies alimentaires pour améliorer la santé publique et la sécurité alimentaire (FOODRETEC) – JPI HDHL 2023**

L’ANR s’associe au nouvel appel à projets transnationaux lancé dans le cadre de la JPI HDHL, visant à promouvoir la découverte de nouveaux ingrédients et de nouvelles technologies pour la production alimentaire. Ce nouvel appel réunit 6 pays : Autriche, France, Irlande, Norvège, Pologne et Roumanie. Cet appel est doté d’un budget global d’environ 4,3 millions d’euros."

**Contexte et objectifs**

La production alimentaire mondiale a un impact significatif sur le changement climatique et l'épuisement des ressources naturelles. Cela conduit à un cercle vicieux où le changement climatique, la pollution et la rareté de l'eau affectent la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, la demande croissante de nourriture, l'évolution des habitudes alimentaires et le gaspillage alimentaire tout au long de la chaîne ont un impact négatif sur la production alimentaire. Pour relever ces défis, il est nécessaire d'adapter la production alimentaire en introduisant des matières premières plus durables et en explorant de nouvelles sources de nutrition.

Ainsi, cet appel à projets vise à développer de nouvelles connaissances pour préparer un changement de régime alimentaire vers une alimentation plus saine et plus durable, en adoptant une approche systémique. Les projets soumis devront se concentrer sur la découverte de nouveaux ingrédients alimentaires, de nouveaux aliments ou de nouvelles technologies, tout en tenant compte de la sécurité, de la qualité nutritionnelle, de la digestibilité, des aspects bioéconomiques et de l'acceptation des consommateurs. Ces nouvelles connaissances contribueront à répondre à la demande alimentaire croissante avec des ressources plus rares dans un avenir proche.

**Qui peut candidater ?**

Seuls les projets transnationaux seront financés.

Candidats travaillant dans des universités (ou autres établissements d'enseignement supérieur), dans des instituts de recherche non universitaires, dans des fondations, dans le secteur privé comme dans les entreprises commerciales, en particulier les petites et moyennes entreprises.

**Caractéristiques :**

Les projets peuvent être axés sur les recherches suivantes :

* Assurer l'acceptation par les consommateurs de nouveaux produits et des nouvelles technologies plus durables, c'est-à-dire s'attaquer aux obstacles liés aux connaissances, améliorer les propriétés sensorielles des aliments provenant de nouvelles sources durables (protéines) ou d'ingrédients fonctionnels (par exemple, les protéines, les fibres, les composés bioactifs, etc.);
* Étudier de nouveaux composants (par exemple, d’origine végétale, marine, à base d’insectes, à partir de flux secondaires, de cultures cellulaires, etc.) comme source de nutriments et d'ingrédients alimentaires fonctionnels.
* Garantir la sécurité alimentaire tout au long de la chaîne alimentaire en mettant l'accent sur les résidus, les produits de dégradation et les contaminants (de processus), y compris les aspects de la transformation alimentaire durable et de la valorisation secondaire.
* Amélioration de la qualité nutritionnelle par l'utilisation de nouveaux ingrédients ou de nouvelles technologies de transformation des aliments et étude de leur impact sur la santé.

**Dépenses :**

Le financement sera initialement accordé pour 3 ans.

Les partenaires du projet seront financés par leurs organismes de financement nationaux/régionaux concernés conformément à leurs règles et règlements.

L'éligibilité des coûts (par exemple, le personnel, le matériel, les consommables, l'équipement et les déplacements dépenses) est soumis aux réglementations nationales de chaque organisme de financement et peut donc varier. Avant de soumettre une proposition, les candidats doivent la vérifier leur éligibilité et leur soutien financier.

**Critères de sélection :**

* La durée des projets sera de 36 mois.
* Minimum de trois partenaires éligibles au financement et maximum de six partenaires éligibles et appartenant à au moins trois pays différents participant à l’appel.
* Pas plus de deux partenaires éligibles issus du même pays au sein d’un même consortium.
* Maximum deux collaborateurs par consortium. Les collaborateurs sont des partenaires sur fond propre : ce sont des partenaires qui ne demandent pas de financement auprès d’une organisation de financement dans le cadre de l’appel (partenaire issu d’un pays non financé ou ne pouvant être financé selon les règles nationales/régionales des organisations de financement participant à l’appel).

**Calendrier :**

Le lancement de cet appel est prévu le 21 février 2023 avec une date limite de soumission des propositions fixée au 21 avril 2023.

La décision de financement sera communiquée à tous les coordonnateurs de projets en octobre 2023.

**Pour plus d’informations :** https://anr.fr/fileadmin/aap/2023/aap-jpihdhl-foodretec-2023.pdf